



5 Rue des Myosotis 64000 PAU
SIRET 533 126 595 00016 - R.N.A. W643004980

Compte-rendu de la Réunion du Conseil d'Administration du 22 Avril 2022

Etaient présents : Jean SOUBERBIELLE GRADA
José DA COSTA
Karine LETELLIER
Ginette NAUDY
Marie-Thérèse PERMASSE LABIE
Félix RULLIÈRE

Excusés : Olivier JEGOUZO
Jean-François MAISON

Sur convocation du Président Jean SOUBERBIELLE GRADA, les administrateurs sont réunis au siège social selon l'ordre du jour suivant :

- 1 - Organisation éventuelle du repas de quartier
- 2 - Assemblée Générale Ordinaire 2022
- 3 - Renouvellement du Conseil d'Administration
- 4 - Questions diverses
- 4.1 - Sécurité du quartier

1 - REPAS DU QUARTIER EN 2022

L'évolution positive du contexte sanitaire et l'arrivée de l'été permettent d'envisager à nouveau de réunir les habitants du quartier en plein air. Tous les Administrateurs émettent un avis favorable, aussi le Président SOUBERBIELLE-GRADA prend-t-il la décision de proposer cette rencontre conviviale des adhérents. Chaque invité étant libre d'y participer ou pas.

La date est arrêtée au **samedi 18 juin 2022**, à 18 heures pour l'assemblée générale puis 19 heures pour le repas. Le lieu est fixé, comme pour la dernière rencontre, sur la placette dans l'anse de la rue des bleuets du numéro 10 au numéro 18. En cas d'intempérie, la réunion et le repas seront repoussés.

Jean SOUBERBIELLE-GRADA demandera l'autorisation à la Ville pour la tenue de cette réunion en extérieur de l'assemblée générale suivie d'un temps convivial pour la centaine d'adhérents et les sympathisants.

Personnalités invitées à la réunion

Jean SOUBERBIELLE-GRADA se renseignera sur les personnalités à inviter à l'assemblée générale.

Par ailleurs, Monsieur Stéphane ROCHON, Directeur Prévention et Sécurité à la Mairie auquel nous avons transmis nos préoccupations en matière de sécurité en juillet 2021, avait envisagé la possibilité de venir transmettre des conseils et répondre aux questions sécuritaires. Une demande lui sera formulée en ce sens.

Apéritif & repas

Le repas est reconduit selon les principes antérieurs :

- ⇒ assurés par les organisateurs :
 - apéritif
 - barbecue de viandes diverses
 - dessert et café
- ⇒ apportés par les participants :
 - boissons de table
 - légumes ou salades
 - couverts

Compte tenu du solde du compte bancaire de l'association de l'ordre de 700 €, du prix de revient des ingrédients et de l'augmentation du coût de la vie, la participation est portée (de 8 €) à 10 € pour les adhérents et à 12 € pour les sympathisants. Gratuite pour les enfants jusqu'à 6 ans.

Matériel

Jean SOUBERBIELLE-GRADA demandera à la ville, par l'intermédiaire de Aurélie SAYER (Manager de quartier), le prêt de :

- 40 tables
- 100 chaises

à ajuster en fonction du nombre de réponses positives.

Le matériel nécessaire sera entreposé chez Ginette NAUDY (tables - chaises - planchas - câbles électriques - sono, etc...).

Animations

José DA COSTA -Administrateur et marathonnier, coureur qualifié en trails- conduirait une marche pédestre de 3,5 km environ. Cette boucle partirait vers 16 heures du lieu de la réunion, suivrait la berge de l'Ousse et les rues avoisinantes pour se terminer vers 17 heures à 17 h 30. Cette activité viserait à favoriser les échanges entre voisins tout en renforçant leur capital santé. Si cette proposition rencontrait le succès escompté, une marche ultérieure pourrait être envisagée, par exemple en y associant le ramassage des déchets sur les berges de l'Ousse.

Olivier JEGOUZO -Administrateur et musicien- sera sollicité pour l'animation musicale de la soirée. En 2019, son groupe de musiciens et chanteur avait enchanté les participants.

2 - CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Profitant du rassemblement des voisins, l'Assemblée Générale Ordinaire des adhérents à l'Association sera convoquée le **samedi 18 juin 2022 à 18 heures** sur la placette sise entre les numéros 10 et 18 de la Rue des Bleuets à PAU.

Ordre du jour prévisionnel :

- bilan d'activité 2018/2019
- budget de l'exercice
- renouvellement du Conseil d'Administration
- questions diverses.

Félix RULLIERE informe le Conseil, qui s'en réjouit, de l'arrivée de nouveaux adhérents. L'Association compte désormais 105 d'adhérents.

Il est acquis que la cotisation annuelle demeure fixée à 5 € par adhérent en 2022. Pour mémoire, l'année précédente, les anciens adhérents ont été dispensés de cotisation car l'épidémie de COVID avait considérablement réduit l'activité et les dépenses de l'Association.

Prochaine séance du Conseil d'Administration

Le courrier relatif au repas et à l'Assemblée Générale sera distribué vers le 10 mai et la date-butoir des réponses à fin mai. Le Conseil d'Administration se réunira donc fin mai/début juin pour :

- l'organisation matérielle précise de cet évènement
- la préparation de l'A.G.O. : rapport d'activité, budget, résolutions, etc.

3 - RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2022

Les mandats des huit Administrateurs seront échus lors de l'assemblée Générale 2022 et deux Administrateurs ne se représenteront pas (Karine LETELLIER et Ginette NAUDY). Les statuts prévoient que le Conseil fonctionne avec 5 à 11 Administrateurs.

Bien que le nombre d'administrateurs soit suffisant, un appel à candidatures sera lancé auprès des adhérents afin de poursuivre l'animation de l'Association, l'ouvrir et de la dynamiser.

Les personnes intéressées devront se manifester auprès du Président Jean SOUBERBIELLE-GRADA avant de se soumettre au suffrage des adhérents le 22 juin 2022.

4 - QUESTIONS DIVERSES

4.1 - Sécurité du quartier

Jean SOUBERBIELLE-GRADA communique la réponse de la Mairie en date du 18 février 2022, suite à nos demandes de sécurisation du quartier, et telle qu'elle apparaît en annexe.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.



Fait à Pau, le 25 avril 2022

Le Président,

Jean SOUBERBIELLE GRADA

Pau, le 18 FEV. 2022

MONSIEUR JEAN SOUBERBIELLE GRADA
5 RUE DES MYOSOTIS
64000 PAU

Nos réf. : 15 317/Dossier A2021 n°4 010

Affaire suivie par : Direction Prévention et Sécurité Publique
Cellule Administrative – YR
Tél. : 05 59 27 85 80

Objet : Sécurité Rues Bleuets - Coquelicots - Jonquilles - Véroniques - Mimosas - Myosotis
Cambriolages, vols, dégradations et incivilités.

Monsieur,

Comme convenu, je me permets de revenir vers vous au sujet des doléances dont vous avez fait part à Monsieur le Maire dans vos courriers du 30 juin 2020 et du 24 mai 2021.

J'ai demandé à la Police Municipale de se saisir à nouveau de cette affaire. Sur le dernier semestre 2021, les agents ont mis en place une surveillance particulière sur le secteur. De nombreuses patrouilles ont été effectuées, de jour comme de nuit.

Lors de ces passages, les effectifs ont pris contact avec plusieurs riverains du quartier afin de répondre au mieux aux problématiques énoncées.

Chaque véhicule en stationnement abusif a été pris en compte et a systématiquement fait l'objet de vérifications sur le fichier des véhicules signalés volés et l'identification des propriétaires. Ces derniers ont été contactés et ont reçu un rappel à la réglementation, quand cela était possible.

Dans le cas où ces faits se renouvelleraient, je vous invite à appeler immédiatement la Police Municipale au 05 59 82 82 92 :

- du lundi au samedi de 7h00 du matin jusqu'à 5h00 la nuit suivante.
- le dimanche de 7h00 du matin jusqu'à 2h00 la nuit suivante.

Soyez assuré que Monsieur le Maire est attaché au respect de la tranquillité publique.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.


Clarisse JOHNSON LE LOHER
Pour le Maire et par délégation
L'Adjointe au Maire